DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Produit

Nom du produit : MONTSÉGUR NEW PERSPECTIVES

Part : I

ISIN : FR0013324712

Description : MONTSÉGUR NEW PERSPECTIVES est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM) et agréé en France par l'Autorité des marchés financiers

Nom de l'initiateur : Montségur Finance S.A.S, 39 rue Marbeuf, 75008 Paris, France. Montségur Finance est une société de gestion agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers. L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle de Montségur Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés. Appelez-le +33 (0)1 85 74 10 00 pour de plus amples informations.

Site internet : www.montsegur.com

Date de production du document d'informations clés : 19/10/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : MONTSÉGUR NEW PERSPECTIVES est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM)

Objectif : Le FCP a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence FCI World Developed 800 EUR NR. La stratégie d'investissement utilisée donne toute latitude au gérant concernant la sélection des instruments financiers. La composition du FCP peut ne pas du tout refléter la composition et la pondération de l'indicateur composite. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de façon active et discrétionnaire, en valeurs mobilières françaises et étrangères. Plus, précisément, elle consiste à :

- Gérer activement l'allocation d'actifs répartie entre les marchés d'actions et les produits de taux d'intérêts à partir d'une allocation tactique et stratégique réalisée en fonction d'un scenario économique, de la valorisation des différents marchés et du contrôle du risque du portefeuille. Cette exposition évolutive pourra se faire aussi bien en titres en direct que par le biais d'OPC de droit français ou étranger.
- Sélectionner des actions ou titres de capital en fonction des convictions des équipes de gestion de Montségur Finance. La gestion repose sur la sélection de valeurs caractérisées, selon l'analyse de la société de gestion, soit par des métiers à forte visibilité qui rendent possible une politique de rémunération des actionnaires durablement élevée (dividendes, rachats d'actions...), soit par une dynamique de croissance importante, soit par une sous valorisation susceptible d'être corrigée par un retournement de conjoncture ou une opération financière (OPA, OPE, OPR). Une attention particulière est portée à l'examen de la gouvernance des entreprises.
- Le solde du portefeuille est investi en produits de taux afin de réduire la volatilité globale du portefeuille. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs et s'appuie également sur des analyses financières et sectorielles réalisées par des analystes extérieurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0 % à 100 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de tous secteurs et de toutes capitalisations, dont maximum 50 % de l'exposition actions sur des titres de petites (inférieures à 5 milliards d'euros) et moyennes (comprises entre 5 et 10 milliards d'euros) capitalisations.
- De 0 % à 100 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, dont :
  - De 0 % à 100 % d'instruments de taux notés « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
  - De 0 % à 30 % en instruments de taux ou émetteurs spéculatifs/ devenus spéculatifs après l'acquisition de type « High Yield » (notation strictement inférieure à BBB- par une agence de notation ou jugée équivalente par la société de gestion) ;

De 0 % à 60 % sur les marchés émergents, intégrant les marchés de taux et d'actions.

De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises intra Union Européenne et de 0 % à 75 % au risque de change sur des devises hors Union Européenne.

Il pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou de droit étranger, ainsi qu'en FIA de droit français ouverts à une clientèle non professionnelle.

Instruments financiers dérivés : uniquement dans un but de couverture au risque d'action, au risque de taux et au risque de change, avec des contrats futures ou des options.

Durée : Le fonds a été créé le 30 avril 2018 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation

Investisseurs de détail visés : Du fait de l'exposition du fonds au marché des actions, ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 5 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation du capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées, chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux (J) avant 11 heures, auprès de notre centralisateur BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM) et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

Le règlement intervient à J+2 ouvrés.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur incluent notamment :

Risque de crédit : Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de liquidité : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

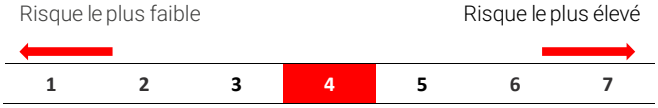

La durée de la période de détention recommandée est de 5 ans.

Si le fonds est libellé dans une monnaie différente de la monnaie officielle de son Etat de commercialisation, le rendement, s'il est exprimé dans la monnaie du pays de commercialisation, peut varier selon les fluctuations monétaires.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Nous avons classé ce fonds dans la classe de risque 4 sur 7, qui est « une classe de risque moyenne ». Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, « il est possible » que la valeur liquidative du fonds en soit affectée.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3420 EUR	3230 EUR
	Rendement annuel moyen	-65,84%	-20,21%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8320 EUR	9180 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,82%	-1,70%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10360 EUR	12320 EUR
	Rendement annuel moyen	3,64%	4,27%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12210 EUR	15180 EUR
	Rendement annuel moyen	22,11%	8,71%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000,00 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2017 et décembre 2022.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre octobre 2019 et octobre 2024.
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2020 et octobre 2025.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

Que se passe-t-il si Montségur Finance n'est pas en mesure d'effectuer les virements ?

Pour votre protection, les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de l'Initiateur. En cas de liquidation du fonds, les actifs sous-jacents seront liquidés et vous recevrez une part appropriée du produit de liquidation. Vous pourriez alors subir une perte totale ou partielle de votre investissement.

Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	413 EUR	2198 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,1%	3,5%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,7% avant déduction des coûts et de 4,3% après cette déduction.

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	100 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 EUR
Coûts de transaction	0,79% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	79 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	94 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché des actions, la durée recommandée de placement est supérieure à 5 ans. Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Les rachats sont possibles quotidiennement. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu.

Afin d'assurer une gestion équitable de la liquidité entre les investisseurs, la Société de Gestion peut, dans certaines circonstances exceptionnelles, mettre en œuvre des outils de gestion de la liquidité tels que notamment le mécanisme de plafonnement des rachats (« gates ») ou l'ajustement de la valeur liquidative (« swing pricing »). Les modalités de mise en œuvre de ces dispositifs sont décrites dans le prospectus du fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur vous pouvez utiliser différents moyens de communication : par e-mail à info@montsegur.com, par courrier 39 rue Marbeuf 75008 Paris ou par téléphone en composant le numéro (+33) 01.85.74.10.00.

Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.montsegur.com.

Autres informations pertinentes

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur la valeur liquidative : la valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion ou sur le site internet www.montsegur.com

Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de rémunération : la politique de rémunération de Montségur Finance, y compris la description des modalités de calcul des rémunérations et avantages de l'ensemble des collaborateurs et l'organe responsable de leur attribution est disponible sur le site internet : www.montsegur.com. Une copie papier est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion.

Informations pratiques : cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique « U.S. Person » et « U.S. Investors ».